Liste anti-arnaque IPTV

Quinze vérifications à faire avant de payer un abonnement TV, pendant le paiement, à l'installation d'une appli et si quelque chose tourne mal. Imprimez-la ou gardez le PDF.

Avant de payer

- [] Je peux tester le service sur mon propre écran avant de payer, par exemple avec un essai gratuit.
- [] J'ai trouvé les coordonnées du vendeur sur son propre site et j'ai tapé l'adresse moi-même.
- [] J'ai lu des conditions écrites : ce que j'obtiens, pour combien de temps et ce qui se passe si cela s'arrête.
- [] L'offre n'est pas une offre « à vie », ni un prix très bas sans essai ni conditions.
- [] Je n'achète pas un identifiant revendu ou partagé par un autre client.

Au moment de payer

- [] La demande de paiement est arrivée par le canal officiel du vendeur, après ma commande.
- [] Personne ne m'a demandé le mot de passe de mon e-mail, mes identifiants bancaires ou des codes de sécurité à usage unique.
- [] Je garde la commande, la référence du paiement et les messages jusqu'à ce que mon accès fonctionne.

À l'installation d'une appli

- [] L'appli lecteur vient d'une boutique officielle ou du site de son éditeur.
- [] Je n'ai pas installé un fichier d'appli modifié ou « premium débloqué » envoyé par lien.

Si quelque chose tourne mal

- [] Je contacte vite mon prestataire de paiement pour demander un litige ; des délais s'appliquent souvent.
- [] J'arrête les paiements suivants et je ne paie jamais plus pour « débloquer » un remboursement.
- [] Je change tout mot de passe partagé et j'active la validation en deux étapes.
- [] Je désinstalle les applis venues de liens non officiels.
- [] Je le signale au service national de protection des consommateurs ou de signalement des fraudes.

Guide complet : streamoratv.org/fr/iptv-scams/ · Source : Streamora (streamoratv.org)